

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ACCUNCIAMENTU DI A CRUCIVIA TRÀ L'ANZIANA RT 10
È L'ANZIANA RD 545 NANTU À U TARRITORIU DI A
CUMUNA DI U SULAGHJU**

**AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR ENTRE L'EX. RT 10 ET
L'EX. RD 545 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'U
SULAGHJU**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

J'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée de Corse l'opération d'aménagement du carrefour entre l'ex. Route Territoriale n° 10 et l'ex. Route Départementale n° 545 sur le territoire de la commune d'U SULAGHJU.

I - Contexte général

L'ancienne Route Territoriale n° 10 entre U Viscuvatu et U Sulaghju est une des routes les plus accidentogènes du Cismonte, comme le démontrent régulièrement les statistiques des accidents et les diagnostics de sécurité routière.

La configuration de l'ex. RT 10 avec de longues lignes droites est particulièrement propice à la prise de vitesse par les usagers. L'accidentologie est importante aussi bien dans les zones très urbanisées du Nord depuis Cervioni jusqu'à U Viscuvatu, que dans les secteurs de rase campagne dans la partie Sud.

Si plusieurs aménagements de carrefours et de traverses ont été réalisés ces dernières années, il semble aujourd'hui nécessaire de poursuivre la politique de sécurisation des carrefours et des diverses traverses sur cet itinéraire.

Le schéma ci-annexé synthétise les aménagements en cours de réalisation et en projet le long de l'ex. RT 10.

II - Présentation de l'opération

L'ex. RT 10 franchit le territoire de la commune d'U Sulaghju sur 6 kilomètres avec de longues sections en ligne droite. Même s'il y a régulièrement des accès riverains en bord de route, l'urbanisation est assez diffuse le long de l'ex. RT 10 ce qui donne aux usagers l'impression d'être en rase campagne.

De plus, seules deux courtes sections au voisinage des carrefours avec l'ex. RD 545 puis avec l'ex. RD 845 (à proximité de la mairie annexe) sont limitées à 70 km/h.

Tous ces facteurs sont propices aux vitesses excessives.



Configuration de l'ex. RT 10 sur le territoire de la commune d'U Sulaghju

Le carrefour avec l'ex. RD 545 est un carrefour à 4 branches en croix, en rase campagne et qui n'est pas aménagé.



Vue de l'approche du carrefour depuis le Nord



Vue rapprochée du carrefour

La commune d'U Sulaghju s'urbanise actuellement côté Est de ce carrefour : à côté d'une ancienne zone pavillonnaire s'est implanté un nouveau lotissement qui va doubler le nombre d'habitants dans ce secteur. Le carrefour comporte aussi un arrêt pour bus scolaires à l'Est.

En prévision de ce développement, la commune a sollicité par courrier l'aménagement du carrefour auprès de la Collectivité de Corse.

Du fait de la configuration en rase campagne de ce carrefour, l'aménagement d'un double tourne-à-gauche apparaît comme une solution nécessaire afin de sécuriser les échanges.



L'opération prévoit :

- L'élargissement de l'ex. RT 10 côté mer afin d'insérer la voie centrale de tourne à gauche ; elle sera prévue pour les échanges avec les 2 branches de l'ex. RD 545 de part et d'autre de l'ex. Route Territoriale ;
- La réalisation d'ilots centraux bordurés pour protéger les véhicules empruntant cette voie centrale ;
- La mise en place de bordures de trottoirs sur chaque rive de l'ex. Route Territoriale pour diminuer localement la largeur de la chaussée et créer un effet de rétrécissement afin de diminuer les vitesses de passage des véhicules en transit.

Cet aménagement nécessite l'acquisition d'emprises de près de 380 m² côté mer sur des parcelles communales.

Il nécessite aussi le déplacement d'un support d'une ligne EDF Moyenne tension situé contre le carrefour actuel, ainsi que l'élargissement du pont situé sur le ruisseau de Jucatoju qui est situé au Sud contre le carrefour.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 895 000 € TTC décomposés comme suit :

Frais généraux, frais d'étude, frais fonciers, installation de chantier	72 000 €
Travaux préparatoires et terrassements	40 000 €
Corps de Chaussée & Revêtements	210 000 €
Réseaux neufs et déplacement de réseaux	63 000 €
Elargissement de l'ouvrage existant, reprise de l'ouvrage existant	264 000 €
Aménagements de surface, équipements	57 000 €
TOTAL HT	706 000 €
Aléa et provisions pour inflation : 15 %	105 900 €
TOTAL HT	811 900 €
TOTAL TTC	893 090 €
TOTAL arrondi à	895 000 €

Cet aménagement étant situé hors agglomération, son financement est du ressort de la Collectivité de Corse.

Les frais correspondants seront engagés sur les opérations existantes 1132-268T pour les travaux et 1212-D0230A pour les frais fonciers.

En conclusion, il vous est proposé :

-D'APPROUVER le principe et les caractéristiques principales du projet de sécurisation du carrefour entre l'ex. RT 10 et l'ex. RD 545 sur la commune d'U Sulaghju, pour un montant total prévisionnel de 895 000 € TTC,

-D'AUTORISER le Président du Conseil exécutif de Corse à lancer les procédures réglementaires en vue de la réalisation des aménagements,

-D'AUTORISER le Président du Conseil exécutif de Corse à acquérir les emprises nécessaires à la réalisation des aménagements soit à l'amiable par actes notariés ou passés en la forme administrative, soit par voie d'expropriation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.